



Plan national de formation

Professionalisation des acteurs et formation des personnes ressources

La prévention de la radicalisation en milieu scolaire : prise en charge des jeunes en risque et des jeunes radicalisés

Mercredi 13 décembre 2017

Lycée Hoche

73 avenue de Saint-Cloud

78 000 Versailles

Projet de programme

Problématique générale

Conformément au plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme, le ministère de l'éducation nationale a pris en charge la prévention de la radicalisation en s'associant à la réflexion menée au sein des groupes de travail pilotés par le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR).

La politique de prévention en milieu scolaire intègre les pistes de réflexion des chercheurs (psychopathologie, sociologie, sciences politiques...) sur le phénomène de radicalisation, tout en tenant compte de la particularité du public jeune et adolescent et des spécificités pédagogiques et éducatives.

En particulier, les groupes de travail (CIPDR) relatifs aux grilles d'indicateurs de basculement dans la radicalisation ont permis de faire évoluer le processus d'analyse qui demeure, toujours, soumis à un nécessaire échange dans les équipes éducatives, autour d'une cellule de veille créée dans l'établissement concerné.

Les référents académiques et départementaux assurent le suivi des situations qui peuvent être signalées, sous l'autorité du chef d'établissement et sous le pilotage de l'IA-DASEN qui est en lien direct avec la cellule préfectorale départementale et avec, en particulier, le référent de parcours.

Le plan national de formation du ministère de l'éducation nationale a permis progressivement de construire une dynamique d'analyse du processus multifactoriel de la radicalisation ainsi qu'une coordination renforcée des acteurs de prise en charge des jeunes et de leurs familles, l'échelon départemental étant primordial. Une vigilance particulière est portée sur les mineurs de retour du Levant pour la mise en place d'un parcours de scolarisation.

Ce séminaire s'adresse aux référents prévention radicalisation académiques et départementaux, aux inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux Etablissements et vie scolaire, aux proviseurs vie scolaire, aux chefs d'établissements, aux conseillers principaux d'éducation, aux personnels du service social et de santé.

Mercredi 13 décembre 2017

9h00 *Accueil des participants*

Gouvernance de la politique de prévention de la radicalisation : actualités

9h30 **La prévention de la radicalisation en milieu scolaire**

Françoise Petreault, sous-directrice de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives, direction générale de l'enseignement scolaire

Le plan d'action contre le terrorisme et la radicalisation (PART) : vers la consolidation de la politique d'ensemble menée au niveau national et en académie

Muriel Domenach, secrétaire générale, comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

10h30 **Les jeunes de retour du Levant**

Léonor Sauvage, chargée de mission, comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

11h30 **Le processus de radicalisation en milieu pénitentiaire et la situation des jeunes sous-main de justice**

Ouisa Kies, centre d'analyse et d'intervention sociologiques, CNRS-EHESS

Échanges avec la salle

12h30 *Déjeuner libre*

14h00 **La radicalité chez les jeunes, enquête auprès des lycéens (octobre 2016-mars 2017)**

Olivier Galland, directeur de recherches au centre national de la recherche scientifique

La déclinaison territoriale

15h00 Table-ronde : la coordination des acteurs au niveau départemental

Fred Jean-Charles, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale des Yvelines, académie de Versailles

Audrey Cavalier, chargée de mission prévention de la radicalisation, préfecture des Yvelines

François Toutin, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de protection, département des Yvelines

Emmanuelle Thomas-Madmond, référente de la protection judiciaire de la jeunesse, référente citoyenneté-laïcité, département des Yvelines

Aurélié Carré, chargée de mission, secteur prévention de la radicalisation, Caisse d'allocations familiales, département des Yvelines

Modération : Véronique Gasté, cheffe du bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, direction générale de l'enseignement scolaire

16h00 Atelier : la coordination des acteurs au niveau de l'établissement

Modération : Josette Le Coq, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale Établissements et vie scolaire, académie de Versailles

17h00 Synthèse conclusive

Véronique Gasté, cheffe du bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité, direction générale de l'enseignement scolaire

Ressources d'accompagnement

- ❖ Livret « Prévenir la radicalisation des jeunes », à destination de tous les personnels de l'éducation nationale, diffusé en 2015 ; ce livret, entièrement actualisé en 2017, sera de nouveau diffusé auprès des rectorats et établissements d'enseignement.

- ❖ Guide interministériel de prévention de la radicalisation, à destination de tous les personnels qui, sur le terrain, ont vocation à prendre en charge les jeunes, mars 2016.

- ❖ Guide destiné aux chefs d'établissement qui accueillent des élèves radicalisés ou en risque de l'être, en partenariat avec les ministères de la justice et l'intérieur (avec la collaboration de certains référents prévention de la radicalisation de l'éducation nationale), 2017, diffusé en 2018.

- ❖ Sites de ressources dédiées à la disposition des personnels exerçant dans le milieu de l'éducation (documents de partenaires institutionnels, conférences d'experts institutionnels et universitaires...) :

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid100811/prevention-radicalisation.html>
<http://eduscol.education.fr/cid107295/former-l-esprit-critique-des-eleves.html>

Canopé : www.reseau-canope.fr/prevenir-la-radicalisation